

Les impliqués dans les accidents corporels de la circulation

Les jeunes adultes et les séniors

De 18 à 25 ans et de 65 ans à plus

Période du 01/01/2013 au 31/12/2017

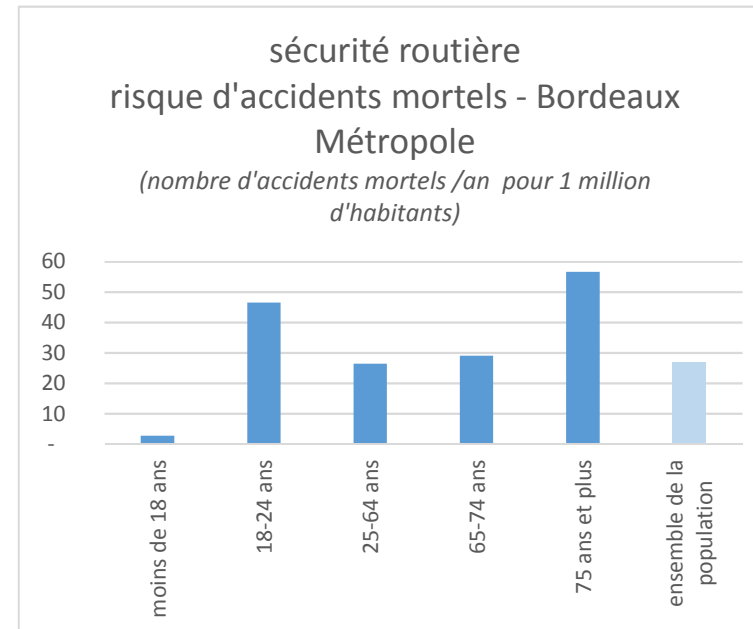
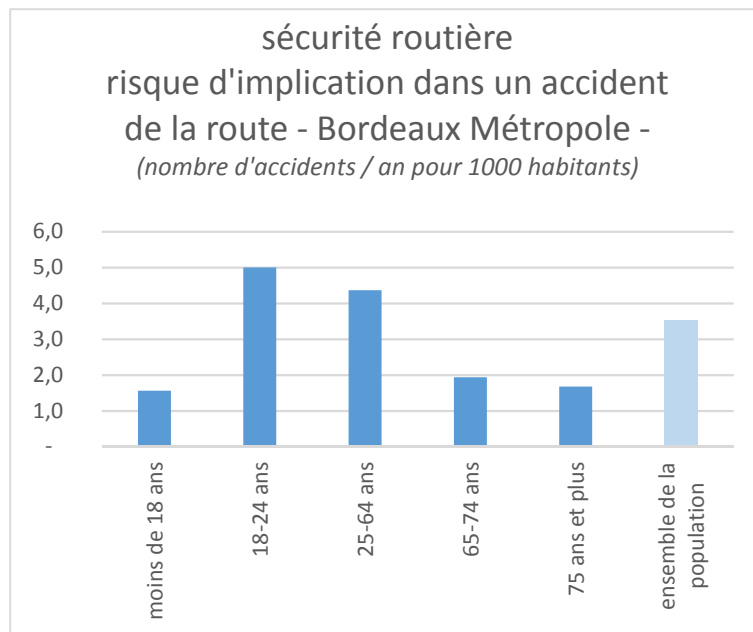


Les enjeux : principales victimes et gravité

- Les jeunes adultes, de 18 à 25 ans :
 - un poids démographique de 13 %,
 - un risque d'accidents plus important que les autres classes d'âges.
- Les séniors, à partir de 65 ans :
 - un poids démographique de 15 % en hausse,
 - une gravité plus importante que les autres classes d'âges.



Les risques d'accidents

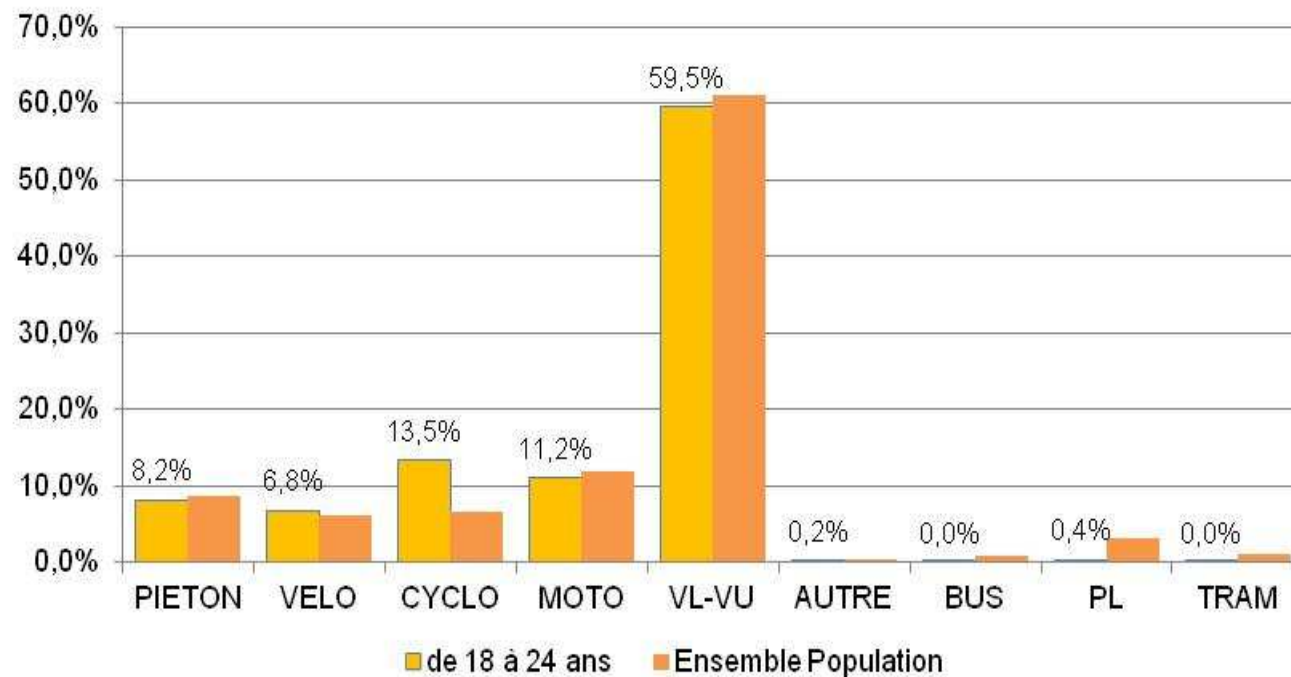


De 18 à 24 ans : par modes de déplacements

- Risque accru s'appliquant de façon homogène pour l'ensemble des modes,
 - par exemple, le comportement des jeunes adultes n'est pas plus à risque à vélo qu'en voiture,
- Exception pour les cyclomoteurs et les scooters < à 50 cm³ : 13,5% des accidents de jeunes :
 - Cette proportion est deux fois plus importante parmi les 18-24 ans que pour l'ensemble de la population,
 - Plus d'un accident sur 4 en cyclo sur Bordeaux Métropole concerne un jeune de 18-24ans.
- Sur 23 tués en 5ans, 10 usagers de deux-roues motorisés.



Les 18 à 24 ans : les modes de déplacements



Proportion d'accidents corporels suivant la catégorie de véhicules pour les 18-24ans et pour l'ensemble des accidentés sur Bordeaux Métropole

De 18 à 24 ans : infractions et conséquences

- Lors d'accidents corporels, 23% des infractions commises sont faites par des jeunes de 18-24 ans alors que leur poids démographique n'est que de 13%.
- Principale infraction : « vitesses excessives ou inadaptées » (27%)
- Une problématique d'addiction (mais également prégnante chez personnes de 25 à 64 ans).

De 18 à 24 ans : circonstances et scénarios

- Les usagers de 18 à 24 ans sont surreprésentés dans les accidents de nuit, et sous représentés le matin et à l'heure de pointe «circulation» du soir.
- En lien avec les comportements à risque et vitesses excessives, les phénomènes de perte de contrôle du véhicule sont un scénario d'accident plus récurrent chez les jeunes adultes que pour l'ensemble de la population.

Les séniors, les 65 ans et plus :

- Le poids démographique :
 - sur Bordeaux Métropole: 15% de la population
 - en France : >20 % avec augmentation de 5 points en 15 ans.
- De nouveaux enjeux sur Bordeaux Métropole : le quart des tués aujourd'hui (13% au début des années 2000).
- Les personnes âgées de plus de 75 ans :
 - en France : plus de 6 millions de personnes,
 - sur Bordeaux Métropole : plus de 50 000 personnes.

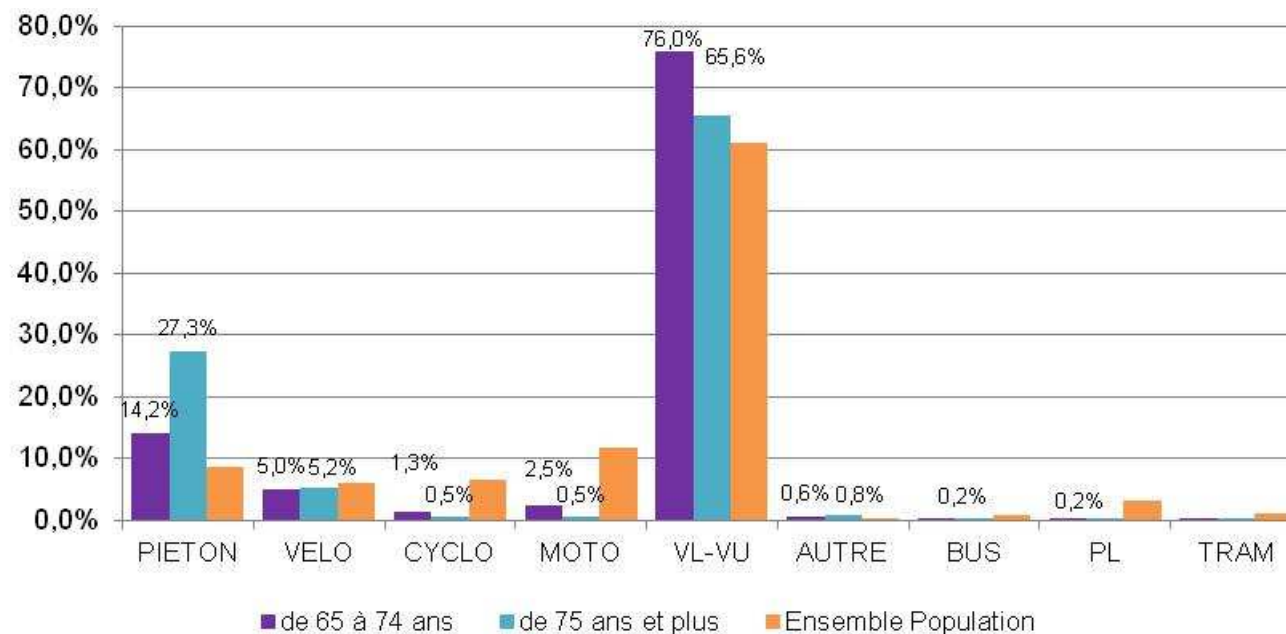


Les séniors, les 65 ans et plus : exposition à un risque élevé

- Le risque d'accident grave est plus important pour les usagers séniors, notamment les personnes de plus de 75 ans, que pour un usager « moyen ».
- C'est principalement l'augmentation des accidents de piétons pour ces classes d'âge qui explique la hausse du risque. La problématique devient très forte pour les personnes de plus de 75 ans.

Les 65 ans et plus – Les modes de déplacements

Le mode de déplacement principal est la voiture suivi de la marche.



Proportion d'accidents corporels suivant la catégorie de véhicules pour les seniors (de 65 à 74ans et de 75 ans et plus) et pour l'ensemble des accidentés sur Bordeaux Métropole



Les séniors, les 65 ans et plus : infractions et scénarios

- Les séniors commettent moins d'infractions que la moyenne.

Proportion par classe d'âge de la consommation d'alcool et stupéfiants par de usagers impliqués dans un accident, des infractions dans les accidents et des habitants de Bordeaux Métropole

	de 0 à 17 ans	de 18 à 24 ans	de 25 à 64 ans	de 65 à 74 ans	de 75 ans et plus	Total
% Alcool/Drogue	1,4%	27,8%	69,4%	1,4%	0,0%	100,0%
% infractions	7,1%	22,6%	61,7%	4,8%	3,9%	100,0%
% démographie	19,4%	13,3%	51,9%	8,3%	7,1%	100,0%

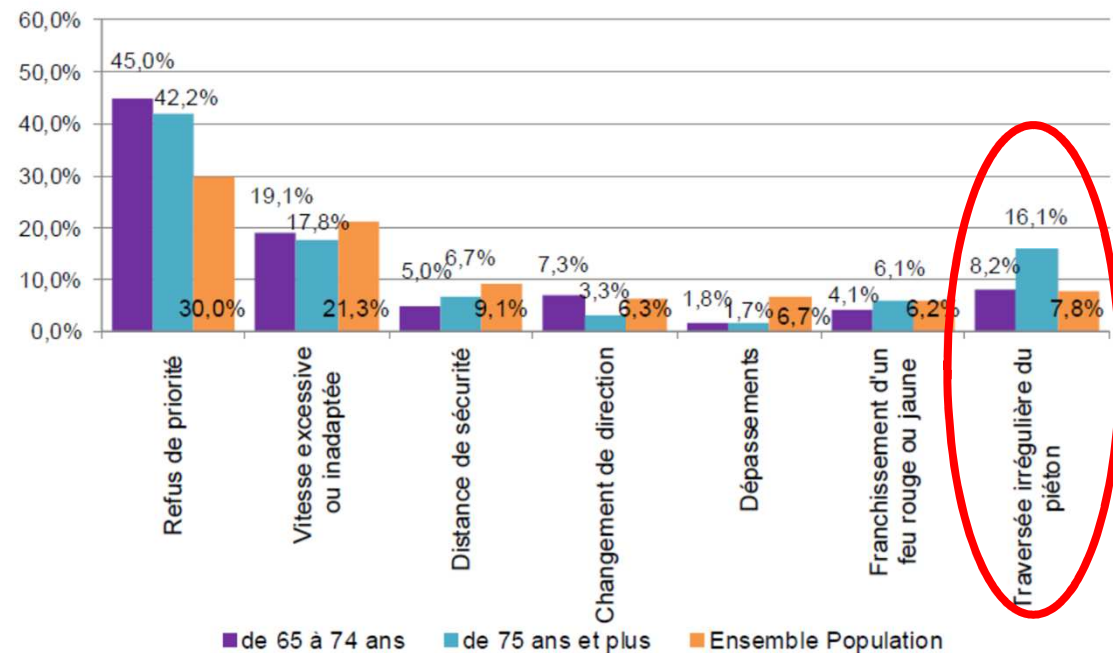
- mais ils sont surreprésentés dans les «refus de priorité» ainsi que dans les «traversées irrégulières de chaussée par un piéton»

Les séniors, les 65 ans et plus : infractions et scénarios

- Les problèmes d'attention du piéton traversant la chaussée constituent un scénario d'accident nettement plus récurrent chez les séniors de plus de 75 ans.

Les principales infractions des séniors :

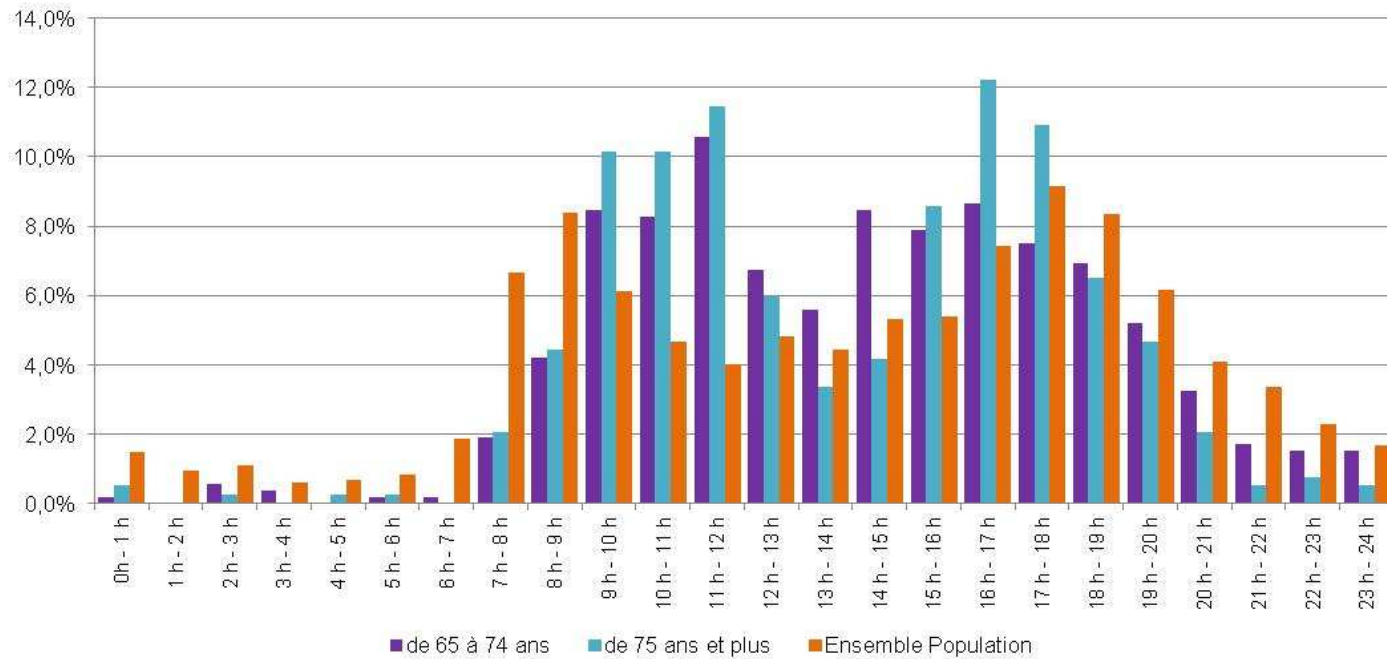
Proportion d'infractions suivant le type d'infraction pour les séniors (de 65 à 74ans et de 75 ans et plus) et pour l'ensemble des accidentés sur Bordeaux Métropole



Les séniors, les 65 ans et plus : répartition temporelle selon l'heure

- En lien avec leur pratique de déplacements, les usagers séniors sont surreprésentés dans les accidents en fin de matinée et en début d'après-midi et sous représentés aux heures de pointe « circulation » et la nuit.

Répartition temporelle des conducteurs et des piétons selon l'heure

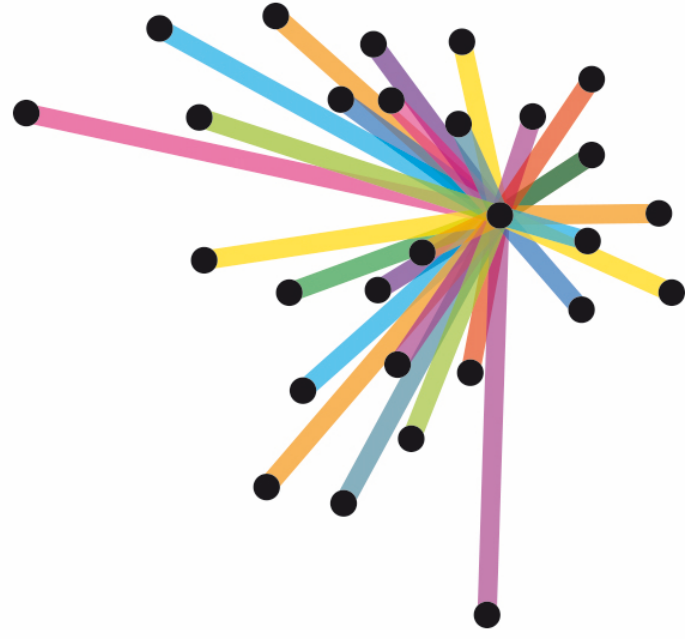


Objectifs et préconisations :

Accompagner et garantir la sécurité dans les espaces de tous les usagers et notamment les seniors et les jeunes :

- Sécuriser les traversées piétonnes en permettant une co-visibilité (îlot refuge),
- Élaboration de plans de mise en accessibilité de la voirie (PAVE) : repérer les points d'attractions des personnes âgées pour le positionnement optimal des traversées,
- Sensibiliser des publics jeunes vis-à-vis des comportements à risque : accompagner l'Etat et les acteurs de la sécurité routière dans ce domaine, s'associer aux campagnes de communication avec les partenaires de Bordeaux Métropole.





BORDEAUX MÉTROPÔLE